

Rapport annuel 2018

Conseil de quartier
Neufchâtel Est–Lebourgneuf

Table des matières

1. Mot de la présidente	3
2. Composition du conseil d'administration	4
3. Activités réalisées en 2018.....	5
4. Dossiers suivis par le conseil de quartier	5
A. Table de concertation vélo des conseils de quartier – M. André Dalaire.....	5
B. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA) – Mme Lise Bilodeau	5
C. Rencontre des Acteurs Lebourgneuf – Mme Liane Bourdages	6
D. Table de concertation sur l'environnement (à venir) – M. Hugo Tremblay	8
5. Invitations, présentations et projets d'améliorations au conseil de quartier	8
A. Invitations.....	8
B. Présentations.....	8
C. Projets d'amélioration	9
6. Communications	11
A. Maintien de la page Facebook : www.facebook.com/cdqnel	11
B. Kiosque d'information	12
7 Formation offerte aux membres des conseils de quartiers par la ville de Québec.....	12
8. Plan d'Action 2015-2020.....	12
9. Remerciements	14
ANNEXE 1 – États financiers	15
ANNEXE 2 – Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2018	18
ANNEXE 3 – Carte des limites actuelles du quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf	21

1. Mot de la présidente

À titre de présidente, voici le rapport annuel 2018 que je dépose au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens et des citoyennes et ceux de la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu. Le conseil de quartier organise aussi certaines consultations publiques pour différents dossiers. Le conseil de quartier est une instance consultative, qui n'est pas décisionnelle mais, a un pouvoir de recommandations. Les membres qui y siègent sont des bénévoles élus par la population du quartier.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités 2018 du conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers au 31 décembre 2018.

L'année 2018 a été marquée par de très nombreuses assemblées publiques de consultations et il en sera de même au cours de 2019. Votre conseil de quartier poursuivra également ses travaux dans les différents dossiers en cours.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil de quartier qui ont été, pendant l'année, présents et d'un soutien remarquable. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières pour leur engagement et leur support au cours de la dernière année. Je remercie également le travail professionnel de M. Mario Demeule et M. Xavier Mercier-Méthé, conseillers en consultations publiques, et nos conseillers municipaux, Mme Dominique Tanguay et M. Jonatan Julien, et pour la fin de l'année, M. Patrick Paquet à la suite d'une élection partielle le 9 décembre 2018.

J'adresse également des remerciements à M. Denis Paul, invité à notre assemblée générale annuelle du 18 avril 2018. Ce membre de la Société historique de La Haute-Saint-Charles est venu nous faire une présentation spéciale portant sur « l'Ancien moulin des Mères ». Il nous a fait un historique exhaustif de Neufchâtel à ses débuts.

Et enfin, mes remerciements à Mme Marie-Ève Gagnon, qui met à jour notre page Facebook.

Lise Bilodeau, présidente

2. Composition du conseil d'administration

Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 18 avril 2018 :

Mme Lise Bilodeau	Présidente (mandat de 2 ans)
M. André Dallaire	Vice-président (mandat de 2 ans)
Mme Cynthia Fauteux	Administratrice (mandat d'un an)
Mme Lise Villeneuve	Administratrice (mandat de 2 ans)
M. Mohammed Filali	Administrateur (coopté à la réunion de mai, mandat d'un an)

Les membres déjà en poste au conseil d'administration lors des élections du 18 avril 2018 :

Mme Liane Bourdages	Secrétaire (mandat d'une autre année)
M. Jean Guylar Darcelin	Trésorier (mandat d'une autre année)

Les membres qui ont terminé leur mandat lors des élections du 18 avril 2018 :

Mme Lydie Pincemin	Administratrice
--------------------	-----------------

Les conseillers municipaux sans droit de vote :

Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale, district des Saules
M. Jonatan Julien (de janvier à juin)	Conseiller municipal, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M. Patrick Paquet (en novembre et décembre)	Conseiller municipal, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M. Steeve Verret	Conseiller municipal, district Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

La secrétaire de soutien :

Mme Carole-Anne Allard-Dufour

Animation, communication et soutien :

M. Mario Demeule	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Xavier Mercier-Méthé	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Mme Jessica Veillet	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

3. Activités réalisées en 2018

En 2018, le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu 8 séances régulières et l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2018

Dans le cadre de ces séances régulières, 3 assemblées publiques de consultation et 9 demandes d'opinion ont été soumises au conseil de quartier par les instances de la ville de Québec.

Le tableau en annexe 2 présente de façon détaillée tous les mandats de consultations publiques et demandes d'opinions traités par le conseil de quartier en 2018.

4. Dossiers suivis par le conseil de quartier

Tables de concertation

A. Table de concertation vélo des conseils de quartier – M. André Dalaire

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf est membre de la *Table de concertation vélo des conseils de quartier*. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population. Au cours de la dernière année, le conseil de quartier a adopté trois résolutions issues de ces travaux. Ces résolutions portent sur la réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018 (TCV-10), la mise en place d'un système de vélo partage (TCV-11) et les investissements dans la Vision des déplacements à vélo (TCV-12).

B. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA) – Mme Lise Bilodeau

Depuis 2013, le conseil de quartier est présent à la *Table de concertation Le Pont (SANA)*. En 2018, nous avons été présents à quatre rencontres.

Le projet « Le Pont » : Il y a quelques années, le projet Le Pont a organisé une rencontre où les différents organismes, les écoles, les représentants de la Ville et les députés qui représentent le secteur de Neufchâtel Est ont été invités à participer. L'objectif de ce rassemblement était de proposer la création d'une table de concertation afin de provoquer des occasions de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du milieu. Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) a officiellement vu le jour en 2010 et regroupe maintenant une vingtaine d'acteurs issus du milieu communautaire, institutionnel et politique, qui aspirent à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel Est. Depuis sa création, la démarche de la Table de concertation s'est inspirée de l'approche territoriale intégrée (l'ATI).

Le Pont est un projet qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel Est et dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ Mieux comprendre la pauvreté en établissant un diagnostic du territoire et le maintenir à jour;
- ✓ Contribuer à l'intégration des citoyens et citoyennes de la communauté vivant en situation de pauvreté et de marginalité dans une démarche d'autonomisation;
- ✓ Favoriser le développement d'environnements qui contribuent au bien-être des citoyens et citoyennes;
- ✓ Permettre une chance égale à tous et à toutes d'avoir accès aux ressources;
- ✓ Consulter les citoyens et citoyennes dans la définition des besoins et dans les démarches pour y répondre;
- ✓ Se concerter pour optimiser les ressources du territoire tout en ayant une vision à long terme.

Une activité spéciale retient notre attention en 2018, soit le TricoDon, une initiative du service *Aînés-nous à vous aider* (CAB du Contrefort) présentée au nom de la table de concertation de Saint-André de Neufchâtel en Action (SANA). La préparation de l'évènement a débuté en novembre 2018, avec l'organisateur et travailleur de milieu, M. Yannick Pavard. D'ailleurs, il a demandé et obtenu l'appui du conseil de quartier pour cette activité.

Il y a deux objectifs à cette activité :

- 1) Offrir la possibilité à des tricoteuses de la ville de Québec de se réunir et réaliser le maximum de projets afin de pouvoir les redistribuer à deux organismes : Lauberivière et RAP Jeunesse.
- 2) Utiliser l'objectif numéro 1 comme prétexte pour réduire l'isolement des aînés et leur offrir un accompagnement au transport (minibus, taxi ou bénévoles).

Indirectement, ces objectifs permettront aussi de valoriser le rôle des aînés dans la société, la participation sociale, l'entraide et l'augmentation de leur réseautage, sans oublier d'offrir du plaisir.

L'activité sera organisée par la table des partenaires, principalement par les membres du service *Aînés-nous à vous aider* (CABC), la maison des jeunes La Clique, Loisirs et sports Neufchâtel et le soutien de la CJE Chauveau durant la fin de semaine du 16 et 17 février 2019.

C. Rencontre des Acteurs Lebourgneuf – Mme Liane Bourdages

En novembre 2017, le Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN), secteur du quartier Lebourgneuf a mis sur pied un groupe de travail visant à amorcer une réflexion sur les besoins du milieu. Ce groupe de travail vise le quartier Lebourgneuf, excepté le secteur de Neufchâtel-Est, qui possède déjà une Table de concertation appelée Saint-André de Neufchâtel (SANA). Les rencontres ont pour objectifs de créer un lien entre les différents acteurs et leurs besoins de concertation; de partager les visions du quartier et de ses enjeux

Les participants viennent de milieux très diversifiés par exemple : CIUSSS de la Capitale-Nationale; soutien communautaire à l'immeuble Les Méandres (Action-Habitation); centre

d'action bénévole du Contrefort pour les aînés; bibliothèques de Québec et de proximité; table SANA (Neufchâtel-Est); arrondissement des Rivières – loisirs; regroupement des gens d'affaires Axe Lebourgneuf; maison des jeunes Le Rado (Pilier Jeunesse); Amélie et Frédéric; programme SAPA (soutien autonomie personnes âgées) du CIUSSS; service d'entraide Saint-Charles-Borromée, secteur Lebourgneuf. Selon les sujets des rencontres, des intervenants peuvent s'ajouter ou se retirer.

La représentante du conseil a participé au groupe de travail à compter de sa 2^e rencontre en février dont l'un des objectifs fut de bien comprendre le rôle des différents acteurs, dont le Conseil de quartier et les Loisirs Lebourgneuf, d'identifier ce qui pourrait être fait de façon complémentaire, de présenter les ressources et de réfléchir sur les besoins de concertation. Les échanges ont porté, entre autres, sur les sujets suivants :

- ✓ *Jeunes* : offre et méconnaissance des services
- ✓ *Ressources / services* : confusion et trous de services, peu d'organismes communautaires; taille de la bibliothèque qui empêche la programmation de certaines activités.
- ✓ *Vie de quartier / sentiment d'appartenance* : développement rapide du quartier; territoire étendu; peu d'espaces collectifs de rencontre.
- ✓ *Transport* : faible desserte en transport en commun; pas de trajet Métrobus.
- ✓ *Profil des résidents* : certaines personnes avec des profils plus défavorisés que la moyenne; isolement et solitude.
- ✓ *Thèmes pour du travail collectif* : création et animation d'une page Facebook; mobilisation pour l'agrandissement de la bibliothèque.

Lors de la 3^e rencontre en juin, c'est le thème des projets municipaux qui a été retenu. Les principaux projets d'aménagement réalisés et à venir dans Neufchâtel-Est et Lebourgneuf ont été présentés. Les questions et commentaires concernaient le skate parc, l'agrandissement de la bibliothèque et la cohabitation humain / chien.

Enfin, la dernière réunion de 2018, en novembre, portait sur la sécurité alimentaire dans le but de dégager un portrait de l'offre des services disponibles et des besoins afin d'identifier les éventuels « trous de services ».

Il est intéressant de présenter la définition du Gouvernement du Québec de la sécurité alimentaire : « *Chacun peut se procurer, en tout temps, une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs pour mener une vie saine et active et pour assurer à ses enfants une croissance et un développement adéquats* ». Les aliments accessibles sont acceptables sur les plans personnels et culturels et sont obtenus par des moyens socialement acceptables et respectueux de la dignité.

Les constats sur les services offerts sont :

- ✓ pas toujours clair de savoir qui offre quoi (service, territoire desservi, clientèle);
- ✓ règles de distribution alimentaire différentes d'un endroit à un autre
- ✓ façons de faire « historiques » à revoir (ex. : exclusivité de sollicitation dans certaines épiceries).
- ✓ « trous de services » mais pas toujours évident de savoir ce qui manque.

- ✓ besoins d'une « popote roulante » : des organismes pourraient desservir le secteur mais cela nécessite un minimum de demandes pour ouvrir une nouvelle route.
- ✓ besoins des enfants peu connus.

En conclusion, beaucoup de familles comptent malheureusement sur les organismes afin de pouvoir se nourrir convenablement. Pour supporter les intervenants dans leur travail, le CIUSSS-SAPA a produit un bottin des ressources disponibles de tous ordres dans le secteur Lebourgneuf / Neufchâtel-Est.

La 5^e rencontre des acteurs de Lebourgneuf aura lieu au début de janvier 2019 et portera sur les déplacements et transports. C'est Mme Lise Villeneuve qui représentera le conseil.

D. Table de concertation sur l'environnement (à venir) – M. Hugo Tremblay

De plus, en 2019, le conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf sera représenté à la *Table de concertation sur l'Environnement* par M. Hugo Tremblay, qui regroupe des membres d'au moins 17 conseils de quartier de la Ville.

5. Invitations, présentations et projets d'améliorations au conseil de quartier

A. Invitations

- ✓ du député de Vanier-Les Rivières, M. Patrick Huot, à la soirée des bénévoles;
- ✓ du maire de Québec, M. Régis Labeaume, à une rencontre sur le réseau structurant de transport en commun;
- ✓ de la Fédération canadienne des municipalités; à rencontrer une délégation d'Haïti : les représentants souhaitent savoir comment fonctionnent les conseils de quartier afin de reproduire cette façon de faire chez eux.
- ✓ de la chaîne de télévision MaTV : Mme Bilodeau a été interviewée pour l'émission portant sur le « Trop construit » dans notre quartier.
- ✓ *Les Veillées* : Mmes Bilodeau et Tanguay étaient présentes à la dernière activité « Les Veillées », un événement de danse, de chants, de jeux et de poésie auquel plusieurs artistes multidisciplinaires ont participé.

B. Présentations

« L'Ancien moulin des Mères »

Elle fut conçue et présentée par M. Denis Paul, invité à notre assemblée générale annuelle du 18 avril 2018. Ce membre de la Société historique de La Haute-Saint-Charles est venu nous faire une présentation spéciale portant sur un historique exhaustif de Neufchâtel à ses débuts.

« L'approche Voisins solidaires du Réseau québécois de Villes et Villages en santé »

Présentée par Mme Catherine Bourgault, chargée de projet en développement collectif et M. Bernard Duchesne, conseiller en communication. Les responsables interviennent auprès des

municipalités, des organismes communautaires et des citoyens. Ils font la promotion du bon voisinage et de meilleures relations entre les citoyens, ce qui augmente la sécurité, le sentiment d'appartenance, la solidarité dans un quartier. Ils proposent l'aide du Réseau québécois pour les projets du milieu. Ils peuvent faire le lien avec les différents organismes existants et offrir des « trousseaux » d'aide pour le bon voisinage. Ils demandent aux membres du conseil de les contacter s'ils ont connaissance de projets où ils pourraient intervenir.

« La nouvelle politique de participation »

Mme Villeneuve et M. Dalairé étaient présents lors de cette rencontre. Les conseils de quartier présents ont souligné la faible écoute de la Ville concernant leurs demandes. La documentation distribuée lors de cette rencontre a été remise aux membres.

« Le schéma de couverture de risques en incendie 2019-2024 »

M. Dalairé remet aux membres du conseil la documentation relative à ce sujet. En produisant le schéma, il y a eu des améliorations afin de réduire les risques d'incendie. Le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf est couvert par deux casernes de pompier, ce qui est très positif pour notre quartier.

« Le déneigement »

Mme Villeneuve était présente lors de cette rencontre. Les priorités, les budgets ainsi que les échéanciers ont été présentés. Les plans avec les priorités qui ont été identifiées pour notre quartier ont été remis aux membres du conseil.

C. Projets d'amélioration

« Projet d'aménagement du parc linéaire de la rivière du Bergersur l'emprise de l'aqueduc municipal »

La ville de Québec désire aménager un lien piétonnier compris entre l'avenue Chauveau et le boulevard Robert-Bourassa. Plusieurs citoyens se sont présentés à la rencontre du conseil de septembre. Des porte-paroles des résidents et de la garderie ont pris la parole pour faire part de leurs opinions et surtout de leur mécontentement sur ce projet. Entre autres, les citoyens sont irrités de n'avoir reçu que deux lettres comme seule information sur le projet de sentier piétonnier et pour leur demander de libérer les terrains appartenant à la Ville. Le projet de sentier suscite des inquiétudes concernant la perte d'intimité ainsi que la sécurité des personnes et des biens. D'autre part, ce projet obligera le CPE Alakazou à déplacer des aménagements récents (jeux d'eau) installés sur l'emprise de la Ville. La directrice du CPE présente une pétition signée par les parents et les employés. Celle-ci a été acheminée au conseil d'arrondissement.

Des représentantes de la Ville ainsi que Mme Tanguay ont répondu aux questions des citoyens et apporté des précisions. Les terrains doivent être libérés pour une question de sécurité publique en rapport avec la conduite d'aqueduc. C'est le seul secteur qui n'est pas accessible à la machinerie requise en cas de bris. La Ville examinera comment il est possible d'aménager au mieux pour les citoyens.

Le conseil a pris unanimement la **résolution** de recommander à la Ville d'organiser une rencontre d'information entre les citoyens du secteur concerné par le projet d'aménagement et des représentants de la Ville de Québec afin de les informer et d'échanger sur les impacts.

Les membres du conseil ont aussi demandé une rencontre préalable (17 octobre) afin de bien comprendre les enjeux dont le plan directeur du secteur de la rivière Du Berger, de Robert-Bourassa au parc de l'escarpement. Le réseau pédestre est en expansion, il y a création de liens pour accroître la portée récréative dans le but d'encourager les déplacements actifs et les activités de plein air, tout en priorisant la mise en valeur des milieux naturels comme la rivière du Berger. Les membres du conseil ont formulé des commentaires qui ont été pris en considération pour la présentation qui a été faite aux citoyens.

La séance d'information et d'échange avec les citoyens pour la présentation du projet d'aménagement du parc linéaire de la rivière du Berger sur l'emprise de la conduite d'aqueduc municipal a eu lieu le 24 octobre. D'autres développements sont à prévoir et le conseil continuera à suivre ce dossier.

« Signalisation coin Chauveau/Coursol »

À la suite de demandes des membres du conseil, une étude de la circulation a été réalisée par la Ville, qui a décidé d'ajouter un feu clignotant pour permettre aux automobilistes de tourner à gauche en direction Ouest au coin de la rue Coursol et de l'avenue Chauveau. Il y aura aussi l'aménagement d'une voie de refuge sur la rue Chauveau au cours de l'année 2019.

« Limites du territoire du conseil de quartier »

Un processus de révision des limites des quartiers a été amorcé par la Ville. Les ajustements proposés aux limites du quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf ont été entérinés par une résolution du conseil lors de la réunion du 19 décembre. Ces ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées.

« Séance d'information sur le parc industriel des carrières »

Cette séance d'information a été demandée par le conseil de quartier à la suite de questions de la part de plusieurs citoyens au sujet de problèmes qui persistent depuis au moins 1995. Il s'agit de poussières, de présence dans l'air de particules de polluants, de bruit de dynamitage, de circulation rapide et intense de camions et enfin, d'odeurs nauséabondes. Tout ceci en provenance du parc industriel des carrières qui comporte 2 carrières et 5 entreprises de ciment, de béton et/ou de béton bitumineux. Cette séance d'information devrait se tenir au début de 2019 et réunir des représentants de la Ville, du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCCQ), et de la Direction régionale de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN).

6. Communications

A. Maintenance de la page Facebook : www.facebook.com/cdqnel

La page Facebook du conseil de quartier est une démarche de communications dont les objectifs sont :

- ✓ faire connaître le conseil de quartier aux citoyens et citoyennes du quartier et les amener à venir s'exprimer lors des séances du conseil;
- ✓ référencer les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement;
- ✓ favoriser la création de liens avec les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement;
- ✓ favoriser les liens entre les autres conseils de quartier;
- ✓ offrir la possibilité de recueillir les commentaires des citoyens et citoyennes;
- ✓ assurer la transparence des activités du conseil de quartier;
- ✓ faciliter le recrutement de bénévoles;
- ✓ informer directement les citoyens et citoyennes ayant un compte Facebook s'étant joint comme membre de la page;
- ✓ publier les ordres du jour, procès-verbaux et consultations publiques et réunions du conseil;
- ✓ publier les activités du quartier, articles des médias, photographies, etc.

Pour l'année 2019, le conseil se donnera comme objectif de poursuivre la croissance de son nombre d'abonnés en faisant de la promotion de la page et en invitant les abonnés à la partager.

La page Facebook du Conseil agit comme l'extension de celui-ci en relayant des nouvelles relatives aux actualités et enjeux concernant le quartier.

Pour les 6 derniers mois de l'année, 117 publications ont été affichées sur la page en 180 jours, pour une moyenne de 4,2 publications par semaine. Les nouvelles suscitant le plus d'intérêt chez les membres concernaient les affaires du Conseil (ex : sujets de consultation, ordres du jour, etc.), les nouvelles concernant la mobilité et la gestion des matières résiduelles. En moyenne, 101 personnes voyaient les publications de la page.

Il y a actuellement 177 membres et 196 abonnés de la page du Conseil. Toutefois, la logique de l'application amène la publication à être vue par des personnes non membres lorsque les abonnés et les membres réagissent aux publications. Plus la publication suscite de l'intérêt et des réactions, plus elle est susceptible d'apparaître dans les fils de nouvelle des contacts des membres et abonnés. Afin d'accroître la portée de la page, il faudrait arriver à susciter plus de réactions aux publications de celle-ci.

Caractéristiques des utilisateurs de la page (au 5 avril 2019)

Facebook permet de connaître certaines caractéristiques des utilisateurs de la page, lorsque ceux-ci donnent ces informations à l'application. Les femmes comptent pour 60% alors que les hommes comptent pour 37%, 3% n'ayant pas donné ces informations.

Concernant l'âge des utilisateurs, le tableau ci-bas illustre leur distribution selon leur groupe d'âge.

Âge	Femmes	Hommes
18-24 ans	0,60%	2,30%
25-34	13,21%	9,20%
35-44	27,60%	16,70%
45-54	10,30%	3,40%
55-64	4,60%	2,30%
65 et+	3,40%	3,40%

Ainsi, les femmes de 35 à 44 ans comptent pour le groupe d'utilisateurs le plus nombreux.

La page est administrée par Mme Lise Bilodeau, M. André Dallaire et Mme Marie-Ève Gagnon alors qu'elle est alimentée régulièrement par Mme Marie-Ève Gagnon, ancienne bénévole du Conseil de quartier. Nous tenons à souligner la détermination de Mme Gagnon à présenter des sujets fort variés, mais toujours en lien avec ce qui se passe dans le quartier et la ville de Québec.

B. Kiosque d'information

Dans le plan d'action 2015-2020, il y a plusieurs interventions prévues concernant la promotion du rôle de notre conseil de quartier.

- Sous-comité de travail pour promouvoir le conseil de quartier : Mme Bourdages a proposé de créer un sous-comité de travail afin de préciser ce qui peut être fait. Mme Lise Villeneuve se montre intéressée à y participer. Une réunion aura lieu sous peu.
- Kiosque d'information lors de la Fête champêtre : Plusieurs membres ont participé à l'animation d'un kiosque d'information du conseil de quartier le 17 août 2018 au Centre communautaire Lebourgneuf. Ce kiosque a permis de rencontrer les citoyens et de faire connaître le rôle du conseil de quartier.

7 Formation offerte aux membres des conseils de quartiers par la ville de Québec

En 2018, aucun membre de notre conseil n'a participé à une formation offerte par la Ville de Québec.

8. Plan d'Action 2015-2020

Le plan d'action du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf a été adopté en 2015. Cependant, comme l'attention du conseil a plutôt été dirigée vers les multiples assemblées publiques de consultation, il n'a pas eu l'opportunité de le mettre en œuvre au cours de l'année. Cependant, nous sommes toujours disponibles pour travailler certaines modalités lorsque nous en aurons le temps. Il y a quand même le volet Communications qui a commencé à être concrétisé (voir le point précédent).

9. Remerciements

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à vous remercier, vous les citoyennes et les citoyens, celles et ceux d'entre vous qui, en assistant à une de nos rencontres, ont collaboré à ses travaux et ont enrichi ses réflexions. À toutes les citoyennes et tous les citoyens du quartier, les membres du conseil vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations. Cette tribune vous appartient. Elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y va de l'intérêt de chacun d'y participer.

Merci aux professionnels de l'Arrondissement des Rivières, MM. Michel Hubert, Christian Lepage, Christian Paquet ainsi que Mme Nathalie Cournoyer qui sont venus présenter leurs projets de modifications de zonages lors des assemblées publiques de consultation et répondre aux questions des citoyennes et citoyens.

Merci au travail Mme Carole-Anne Allard qui a assuré le soutien en secrétariat. Ce soutien nous facilite grandement la tâche pour la rédaction des procès-verbaux de nos réunions.

Merci à tous ceux qui ont concouru à tout mettre en œuvre pour la rédaction du rapport annuel.

Merci à Mme Dominique Tanguay, M. Jonatan Julien et plus récemment M. Patrick Paquet, nos collaborateurs comme conseillers municipaux qui transmettent l'information et assurent le suivi auprès de la Ville de Québec.

Un merci très spécial à MM. Mario Demeule, Xavier Méthé-Mercier, conseillers en consultations publiques, pour leur dévouement et leur professionnalisme, ce qui assure le bon déroulement de nos rencontres.

Merci du fond du cœur à André, Cynthia, Jean-Guyler, Liane, Lise, Mohammed et Manon qui, par leur implication et leurs conseils judicieux, ont enrichi nos échanges au conseil de quartier durant toute l'année. Merci aussi à Mme Lydie Pincemin, qui nous a quittés en avril, pour son implication tout au long de son mandat de 2 ans.

Et enfin, merci à Mme Marie-Ève Gagnon, qui a fait un formidable travail bénévole depuis trois ans pour alimenter l'information sur la page Facebook du conseil de quartier.

Lise Bilodeau, *présidente*

ANNEXE 1 – États financiers

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTATS FINANCIERS

(non vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2018

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	834	267
Passif et actif net		
Passif à court terme	0	67
Créditeurs		
Actif net (déficit)		
Non affecté	834	200
	<u>834</u>	<u>267</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

Jean GuilerDarcelin, trésorier

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec / Fonctionnement	2635	1447
(Subventions : 1235 + 1400)		
Autres revenus	0	18
	_____	_____
Charges		
Fonctionnement	1993	1665
	_____	_____
Excédent des produits par rapport aux charges	642	(200)
Actif net non affecté au début de l'exercice	251	451
	_____	_____
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	391	251
	_____	_____

ANNEXE 2 – Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2018

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-05-02	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21308Fa.</i> R.C.A.2V.Q. 224	Compensation environnementale – Boisée Falardeau	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21308Fa.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-05-02	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.</i> R.C.A.6V.Q. 219	Omnibus – largeur des lots – Neufchâtel Est – secteur nord	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-05-02	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 65304Fa, 65306Fa et 65312Ha.</i> R.C.A.6V.Q. 222	Compensations environnementales pour 4 projets	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 65304Fa, 65306Fa et 65312Ha</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Date : 2018-05-16	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra.</i> R.C.A.2V.Q. 221	Intersection des boulevards Pierre-Bertrand et Louis-XIV - limite de zone vs limite de propriété	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-05-16	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21407Ha. R.C.A.2V.Q. 225	Boulevard Saint-Jacques – Condos de l'Escarpement	Refuser la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21407Ha.	Le projet de règlement est refusé
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-06-20	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21708Mc, 21746Mc et 21747Mc R.C.A.2V.Q. 228	Boisés Lebourgneuf Sud	Accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21708Mc, 21746Mc et 21747Mc.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Date : 2018-06-20	Modification de la réglementation du stationnement sur les rues de l'Islet, du Promontoire et de Coligny	Modification de la réglementation du stationnement sur les rues de l'Islet, du Promontoire et de Coligny	Accepter l'option 3 (limiter la durée du stationnement sauf pour les véhicules munis d'un permis de stationnement - durée du stationnement limitée à 90 minutes de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi).	Le projet de règlement est adopté avec l'option 3

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-09-19	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21439Mb</i> R.C.A.2V.Q. 229	Boulevard Saint-Jacques – Centre de services Saint-Jacques	Accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21439Mb	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-09-19	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb. R.C.A.2V.Q. 230	Boulevard Pierre-Bertrand, au nord du corridor des Cheminots	Accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-11-21	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21405Cc R.C.A.2V.Q. 232	Avenue Chauveau et boulevard Robert-Bourassa - IGA Chauveau	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 232	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2018-11-21	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf R.C.A. 2V.Q. 233	Omnibus sur les matériaux de revêtement extérieur	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 233	Le projet de règlement est adopté tel quel

ANNEXE 3 – Carte des limites actuelles du quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

